

CADRE SANITAIRE

Le cadre sanitaire pour les établissements scolaires a été élaboré en lien étroit avec les autorités sanitaires. Il vise à permettre un enseignement en présence et une protection adaptée. Une cohérence avec les mesures sanitaires retenues en population générale est particulièrement recherchée pour cette prochaine année scolaire. Afin de mettre en œuvre les mesures les plus adaptées, ce cadre sanitaire comporte plusieurs niveaux de mesures proportionnées : **Socle ; niveau 1 / niveau vert ; niveau 2 / niveau orange ; niveau 3 / niveau rouge**.

Niveau à ce jour : **socle**

[Lien vers le protocole sanitaire](#)

Gestion des masques et autotests

Le Ministère a fait ou va faire livrer prochainement des masques chirurgicaux dans les circonscriptions.

Ces masques doivent faire l'objet d'une distribution à la demande, et non automatique.

Ils sont destinés aux personnels enseignants, AESH, et autres personnels en contact avec les enfants (services civiques/AED/assistants de langue...). Les ATSEM ne sont pas pris en compte dans cette distribution.

Enfin, le ministère indique que le dispositif de fourniture d'autotests aux personnels par les pharmacies se poursuit à minima jusqu'aux vacances de la Toussaint (10 autotests par mois).

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Note de rentrée 2022

Retrouvez la [note de rentrée et ses annexes](#) sur le site de circonscription.



Réunions des directrices et directeurs

Lundi 19 septembre 2022 de 17h30 à 19h30 Lieu à préciser

Fiches écoles

La fiche école vous a été envoyée par mail. Merci de la vérifier et de la compléter au besoin.

Retour des fiches par mail pour le 8 septembre (secrétariat + copie à Fabrice Masson).

Elections des parents d'élèves

L'organisation de la remontée des résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2022-2023 est précisée dans la [note de la DGESCO](#) (calendrier et informations pratiques).

Livrets d'évaluation CP-CE1

Les livrets d'évaluation CP et CE1 pourront être récupérés **dès le vendredi 9 septembre** dans les lieux ci-dessous :

- Ecole élémentaire de Saint-Pierre d'Albigny (Saint-Pierre d'Albigny, Fréterive, Saint-Jean de la Porte, Coise, Cruet, Villard Léger)
- Ecole primaire du Châtelard (toutes les écoles des Bauges)
- Ecole élémentaire de la Rochette La Neuve (Bourget en Huile, Presle, Arvillard, La Chapelle Blanche, Villard Sallet, la Rochette)
- Ecole élémentaire Simone Veil de Barby (Barby, Curienne, La Thuile, Puygros)
- Ecole élémentaire René Cassin de Saint-Alban Laysse (St Alban Laysse, Bassens, St Jean d'Arvey, les Déserts, Thoiry)
- IEN de Montmélian (Montmélian, Arbin, Apremont, Myans, les Marches, Francin, Chignin, Ste Hélène du Lac, St Pierre de Soucy, Planaise)

Lettre Infos – Combe de Savoie

Posture VIGIPIRATE été/automne 2022

La posture Vigipirate été/automne 2022 est entrée en vigueur le mercredi 22 juin 2022 avec le maintien du niveau « **sécurité renforcée - risque attentat** ». Plus d'informations dans [le courrier de la Rectrice](#).

Pensez à mettre à jour vos PPMS et à réaliser un exercice attentat / intrusion avant les vacances de Toussaint !

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

MEMO NATATION 2023



Le [document](#) regroupant toutes les informations concernant la natation pour l'année scolaire en cours est à diffuser aux collèges concernés et à afficher dans les écoles.

Appel à projet EDD du département



Le Département de la Savoie réitère, cette année encore, sa politique en matière de préservation de la Biodiversité, des espaces naturels et des paysages. L'appel à projets « éducation à l'environnement » proposé aux écoles et collèges de Savoie rencontre de plus en plus de succès.

Vous travaillez sur l'environnement ? Vous faites intervenir des acteurs locaux ? Vous avez une classe de cycle ? Ce projet est fait pour vous !

Les projets retenus obtiennent un financement du Département. Alors n'hésitez pas à prendre connaissance du [règlement](#) et compléter la [fiche de candidature](#).

Attention à la date limite de retour à l'IEN : 7 octobre !

Assemblées générales de l'ASCD

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se dérouleront le 14 septembre 2022.

[Invitations](#)

[Pouvoir AG ordinaire](#)

[Pouvoir AG extraordinaire](#)

Prévention des mutilations

Chaque année, des jeunes filles sont victimes de mutilations sexuelles féminines. Ces mutilations sont, en France, un crime puni par la loi, même si celles-ci sont commises lors d'un voyage à l'étranger. L'information de la communauté éducative est essentielle. Ci-joint le [courrier de la Rectrice](#).

Plan numérique « SOCLE NUMERIQUE »

Les écoles engagées dans ce plan numérique national ont reçu un mail les invitant à remplir un sondage **avant le 15 septembre**.

Cette contribution est indispensable au bon suivi et au succès de cette opération.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Bonne rentrée à tou(te)s !